

LE CHEF DE LA MINUSCA PRÉSENTE LE RAPPORT SUR LA MISSION AU CONSEIL DE SÉCURITÉ



UN Photo/Eskinder Debebe

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, a présenté à New York, le 14 avril, au Conseil de sécurité, le Rapport sur la Mission, un an après sa création.

Lors de son exposé, le Général Babacar Gaye a déclaré que la situation humanitaire en RCA restait difficile, avec 50.000 personnes nouvellement déplacées depuis janvier 2015 et une fragmentation des groupes armés qui entrave l'accès humanitaire. Il a également souligné que la Transition avait atteint un stade critique, le processus électoral étant confronté à des défis. En effet, la MINUSCA continue de four-

nir un appui logistique et sécuritaire aux opérations électorales, mais le panier de fonds de 44 millions de dollars, géré par le PNUD, comporte toujours un écart financier à combler de 49%. De plus, « les défis sécuritaires et financiers continuent d'entraver le travail de l'Autorité nationale des élections (ANE) » qui, à cette date, n'avait établi que 97 bureaux sur le terrain sur les 142 prévus, a-t-il ajouté.

« La Communauté internationale a l'obligation morale d'aider la République centrafricaine et ses populations à rester dans la voie de la paix et de la réconciliation. C'est notre responsabilité collective », a plaidé le Chef de la MINUSCA.

Concernant les préparatifs du Forum de Bangui, le Représentant spécial a indiqué que la MINUSCA était prête à « faciliter les discussions entre les autorités de la Transition et les groupes armés ». Ces pourparlers ont eu pour objectif de « favoriser un large consensus sur une stratégie de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) qui sera affinée au cours du Forum ». Il s'agit d'une opportunité pour les groupes armés de réitérer leur engagement vis-à-vis des dispositions de l'Accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville le 23 juillet 2014, a-t-il rappelé •

SOMMAIRE

■ Le Chef de la MINUSCA présente le rapport sur la mission au Conseil de sécurité
▶ PAGE 01

■ La MINUSCA forme 125 fonctionnaires et membres de la société civile à la médiation
▶ PAGE 02

■ La MINUSCA prend part aux festivités marquant le 54^e anniversaire des Faca
▶ PAGE 02

■ Sensibiliser au problème des mines et engins explosifs dont les grenades
▶ PAGE 03

■ Élections : la MINUSCA appuie l'installation des démembrés de l'ANE
▶ PAGE 03

■ Échanges gouvernement/groupes armés autour de la restructuration de l'armée
▶ PAGE 04

■ Droits de l'homme : lancement de la Politique de diligence voulue des Nations Unies
▶ PAGE 04

■ Les Casques bleus rwandais commémorent le 21^e anniversaire du génocide
▶ PAGE 05

■ La DDH et le RJDH sensibilisent sur la cohésion sociale et les droits de l'homme
▶ PAGE 06

■ Pour une meilleure prise en charge des mineurs de la prison de Bangui
▶ PAGE 07

■ La MINUSCA évalue les infrastructures judiciaires et pénitentiaires de Bossangoa
▶ PAGE 07

■ L'adieu de la MINUSCA au Caporal Nazrul Islam
▶ PAGE 07

LA MINUSCA PREND PART AUX FESTIVITÉS MARQUANT LE 54^e ANNIVERSAIRE DES FACA



www.africainfo.net

Le 04 avril a marqué les 54 ans de la création des Forces armées centrafricaines (FACA). Au nombre des festivités y relatives, une cérémonie officielle au stade de 20.000 places, à Bangui, marquée par un défilé militaire avec la participation de la Police et la Force de la MINUSCA, en signe de soutien et d'encouragement aux FACA.

C'était en présence des autorités de la Transition, dont la Cheffe de l'État, Mme Catherine Samba-Panza, et de représentants du Corps diplomatique RCA et d'Organisations internationales. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSCA, Babacar Gaye, y a pris part, ainsi que plusieurs personnalités de la Mission.

Le même jour, un match amical de football a opposé la MINUSCA aux FACA, soldé par un score de cinq buts à un en faveur des FACA. Les festivités se sont achevées le 11 avril au Camp Kassai, avec une cérémonie d'hommage aux

FACA en présence de personnalités de la Transition, de la MINUSCA, de l'Opération française SANGARIS, de partenaires au développement, de représentants du Corps diplomatique accrédité en RCA. Les festivités ont eu lieu sous la sécurisation des Casques bleus, en appui aux forces de sécurité nationales ●

LA MINUSCA FORME 125 FONCTIONNAIRES ET MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À LA MÉDIATION

La Section des Affaires civiles de la MINUSCA a lancé, depuis le 7 avril, une série de formations en médiation et cohésion sociale à l'attention des préfets, sous-préfets et acteurs de la société civile. Cette activité a pour but de contribuer à la baisse des tensions et violences intercommunautaires, en renforçant les capacités de médiation, de facilitation et de dialogue neutre et impartial de 125 fonctionnaires et autorités du Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et de la Régionalisation (MATDR), et celui de la Cohésion sociale et de la Réconciliation et de l'Administration publique. Des acteurs de la société civile impliqués dans la cohésion sociale et la résolution des conflits sont également concernés.

Une série de cinq ateliers seront organisés en appui au MATDR à Bangui, Bambari, Bouar et Bria, au cours des mois d'avril et de mai 2015 ●



UN Photo/Djénéba Kouassi Dossa

SENSIBILISER AU PROBLÈME DES MINES ET ENGINES EXPLOSIFS DONT LES GRÉNADES



UN Photo/Rhazi Koné

Dans le cadre de la 10^e édition de la Journée internationale de sensibilisation aux mines et de l'assistance à la lutte antimines, le 04 avril de chaque année, le Service de Lutte antimines des Nations Unies (UNMAS) et la MINUSCA ont organisé, le 2 avril à l'école Lakouanga de Bangui, une journée commémorative sur le thème : « *Bien plus que des mines* ».

La célébration a eu lieu en présence du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUSCA, Babacar Gaye, de son adjointe, Diane Corner, et de plusieurs Représentants des agences des Nations Unies en RCA. Le Gouvernement y a été représenté par le Directeur du Cabinet du ministre de l'Éducation, Marcellin Kongbowali.

Au menu de la commémoration, plusieurs activités pédagogiques et de sensibilisation, dont des séances d'édu-

cation aux risques des engins explosifs, entre autres, à travers des exemples visuels de marquages officiels et des signes locaux improvisés, ainsi qu'une exposition d'échantillons d'engins explosifs. Il s'est aussi agi, pour les participants, de suivre une démonstration de destruction d'explosifs et d'utilisation de la cisaille hydraulique pour détruire les armes non utilisables. La journée a aussi été l'occasion pour les organisateurs de primer une dizaine d'écoliers, lauréats du concours de dessin symbolisant leur interprétation dudit thème.

Pour le Représentant spécial, « *l'élimination de la menace des mines et des restes explosifs de guerre est partie intégrante de la sécurisation et de la protection de la population. Protection de la population qui s'inscrit en pole position dans le mandat de la MINUSCA, avec au cœur, et en priorité, la protection des plus vulnérables: les enfants, qui sont les premiè-*

res victimes innocentes des engins explosifs (...) avec pour conséquences terribles des blessures graves et des handicaps à vie ».

Pour sa part, Marcellin Kongbowali a souligné que le Gouvernement a haute conscience de l'importance des défis de cet épineux sujet et adhère entièrement à toute initiative pour y remédier « *afin que la RCA soit libérée de la menace des engins de la guerre* ». M. Kongbowali a salué et encouragé les initiatives de sensibilisation entreprises par UNMAS.

A ce jour, UNMAS a sensibilisé 4.000 écoliers dans divers établissements scolaires de Bangui. Très prochainement, les régions de la Centrafrique en seront aussi bénéficiaires ●

ÉLECTIONS : LA MINUSCA APPUIE L'INSTALLATION DES DÉMEMBREMENTS DE L'ANE

Le 02 avril, une délégation de la MINUSCA conduite par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident et Représentant du PNUD, Aurélien Agbénonci, a pris part à une réunion sur les élections avec le Premier ministre de la Transition, Mahamat Kamoun, le président de l'Autorité nationale des Elections (ANE), Dieudonné Kombo Yaya, et des membres du gouvernement. Objectif: identifier les obstacles au processus électoral et s'accorder sur des solutions devant permettre de respecter les délais fixés à la Transition pour l'organisation du scrutin. Pour le Premier Ministre, l'ANE avait prévu d'achever la mise en place de ses démembrements avant le 20 avril.

Une autre réunion, tenue entre l'ANE, les soldats de l'Opération française SANGARIS, l'Assistance électorale intégrée et la Force de la MINUSCA, a eu pour objet de développer une approche stratégique destinée à soutenir la mise en place de ces démembrements. Cette approche prévoit un soutien sécuritaire et logistique de la MINUSCA pour les opérations de cartographie des sites d'enregistrement et l'enrôlement des électeurs.

Il convient de rappeler qu'à la date du 02 avril, l'ANE avait mis en place 97 sur 142 démembrements dans 11 des 16 préfectures du pays, au Cameroun, en France et en Belgique ●

ÉCHANGES GOUVERNEMENT/GROUPES ARMÉS AUTOUR DE LA RESTRUCTURATION DE L'ARMÉE



UN Photo/Rhazi koré

Le 10 avril a vu, à Bangui, le début des discussions entre le Gouvernement de Transition et les groupes armés, à quelques semaines du début du Forum de Bangui. La cérémonie de lancement a été présidée par le Premier ministre de la Transition, Mahamat Kamoun, en présence des membres du Gouvernement, des représentants des groupes armés, des Forces armées nationales, ainsi que des membres du Corps diplomatique accrédité en RCA et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies.

Les échanges ont porté sur deux documents principaux, se rapportant respectivement aux propositions sur les principes de la restructuration des Forces de défense et de sécurité dans le contexte de la sortie de crise 2013-2015 et au processus d'intégration des ex-combattants des groupes armés au sein de l'Armée nationale.

« Pour nous permettre d'appréhender la quintessence de ces documents, il convient de faire référence aux différentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui demandent aux autorités centrafricaines de la Transition de faire accepter l'esprit d'une approche com-

mune et de nature fondatrice, afin de permettre de mettre sur pied des forces de défense et de sécurité intérieures professionnelles, représentatives et unies », a indiqué le Premier ministre de la Transition à l'ouverture des travaux.

« La réponse des groupes armés à l'invitation des autorités de la Transition « est déjà un premier pas qu'il faut saluer », s'est réjoui le Général Gaye, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, insistant sur le fait qu'il est « essentiel qu'à ce stade, tous les Centrafricains s'approprient les engagements pris » par ceux qui les avaient représentés lors de la signature de l'Accord de Brazzaville.

« Ces consultations préliminaires ont pour objectif de s'écouter, de dialoguer et de s'engager à faire du Forum de Bangui une étape essentielle de la reconstruction du pays », a conclu le chef de la MINUSCA, pour qui l'occasion est donnée aux forces vives de la nation centrafricaine de faire de ce rendez-vous « un forum de référence en Afrique et dans le monde » •

DROITS DE L'HOMME : LANCEMENT DE LA POLITIQUE DE DILIGENCE VOULUE DES NATIONS UNIES

La MINUSCA a lancé, 3 avril, la Politique de diligence des Nations Unies en matière de droits de l'homme (Human Rights Due Diligence Policy) qui fixe les conditions d'appui des Missions de maintien de paix aux forces armées non onusiennes en cas de demande d'assistance. Cette politique définit les mesures à prendre pour toutes les entités des Nations Unies, afin

de veiller à la conformité des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, avec l'obligation qui leur incombe de respecter, promouvoir et encourager le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et du droit des réfugiés •

LES CASQUES BLEUS RWANDAIS COMMÉMORENT LE 21^e ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE



UN Photo/Rhazi koné

A travers une cérémonie, organisée, le 06 avril à leur camp situé près de l'aéroport de Bangui, les Casques bleus rwandais en service en République centrafricaine se sont joints à leurs compatriotes du monde entier pour rendre hommage aux disparus du génocide de 1994 qui emporta près d'un million de Rwandais.

« Kwibuka 21 » (signifiant « souviens-toi du 21^e anniversaire du génocide ») était l'une des inscriptions lisibles sur la banderole fixée à l'entrée du camp des policiers rwandais de la MINUSCA à M'Poko, près de l'aéroport international de Bangui. Le slogan invitait chacun, non seulement à se souvenir de la date sombre du 06 avril 1994 qui marque le début du génocide, mais aussi à pardonner.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Représentant résident du PNUD, Aurélien Agbénonci qui y représentait le Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye. Le commandant de la Force de la MINUSCA, le Général Martin Chomu Tumenta, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Francophonie, Toussaint Kongo Doudou, et plusieurs membres du personnel de l'ONU en RCA y ont également pris part.

Dans son message, délivré par Aurélien Agbénonci, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon, a appelé la communauté internationale à s'unir au service d'une cause commune, pour éviter et combattre les actes de cruauté commis sous nos yeux. « *Je demande à chacun de trouver le courage d'agir avant que la situation ne se détériore, car telle est notre responsabilité morale collective. C'est là une condition absolument essentielle pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales* », a insisté le Secrétaire général.

Au nom de la Cheffe de l'État de Transition, le ministre Toussaint Kongo Doudou a exprimé la solidarité de la Centrafrique avec le Rwanda et son peuple, avant d'inviter les Centrafricains « *qui se trouvent aujourd'hui à la croisée des chemins* » à imiter la démarche de réconciliation rwandaise.

Le commandant de l'Unité rwandaise de Police Constituée de la MINUSCA, le Général Gilbert Gumira, a, quant à lui, indiqué que les Casques bleus rwandais ne ménageront aucun effort dans leur mission de protection des civils et de consolidation de la paix en Centrafrique.

La MINUSCA compte environ 888 Casques bleus rwandais (858 hommes et 30 femmes) ●

EN BREF

■ **DANS LA SEMAINE DU 01^{ER} AU 08 AVRIL**, la Police de la MINUSCA a effectué 460 patrouilles. Les interventions des équipes ont permis de retrouver deux véhicules volés et d'arrêter un conducteur de véhicule qui avait commis un délit de fuite après un accident de la circulation à Bangui. Trois personnes ont également été interpellées et neuf infractions recensées.

■ **LE 02 AVRIL**, la Force de la MINUSCA a ramené chez elles deux familles de déplacés, dont deux femmes et six enfants. Ces personnes, originaires de Bria, ont affirmé avoir été obligées de trouver refuge à Bambari, suite à des menaces de mort proférées par des éléments armés sévissant dans la région.

■ **LES 03 ET 04 AVRIL**, 78 personnes du camp de déplacés de Yaloké qui avaient demandé volontairement à partir vers le Cameroun ont bénéficié d'une protection de la Force de la MINUSCA jusqu'à la frontière en-

tre la RCA et le Cameroun. Elles ont été transportées à bord de véhicules du HCR. Les déplacés qui restent à Yaloké sont également sous la protection permanente des forces de la MINUSCA.

■ **Le 04 avril**, la Force de la MINUSCA a clôturé un cycle de cours d'anglais offerts gratuitement à 33 professeurs et autres fonctionnaires, trois jours par semaine, à l'école préfectorale de Bouar. La formation s'est déroulée sur 3 semaines.

■ **LE 06 AVRIL**, les Casques bleus se sont déployés à la Cathédrale Notre Dame de l'Immaculée Conception de Bangui, pour sécuriser les activités culturelles qui s'y déroulaient dans le cadre des festivités de Pâques.

■ **DANS LE CADRE DE LEUR MISSION D'ASSISTANCE AUX POPULATIONS CIVILES**, les Casques bleus ont secouru, le 06 avril dans le 3ème arrondissement de Bangui, une jeune femme

et son bébé heurtés par un motocycliste qui a pris la fuite. La maman et le bébé ont aussitôt été transportés à l'hôpital ou ils ont reçu des soins.

■ **SUITE AUX SÉANCES DE SENSIBILISATION MENÉES PAR LA POLICE DE LA MINUSCA** en collocation au commissariat du 3ème arrondissement de Bangui, des détenteurs d'armes de guerre ont déposé volontairement trois grenades. La Police de la MINUSCA tient à saluer ce genre d'initiative et exhorte tous ceux qui détiennent des armes ou ont connaissance de caches d'armes à informer la Police de la Mission.

■ **LES RÉHABILITATIONS D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ENTREPRISES PAR LA COMPAGNIE DE GÉNIE DE LA MINUSCA** sur l'axe Bouar-Baoro sont aujourd'hui exécutées 69%. D'autres travaux en cours concernent des espaces de jeu. A Bria, la construction du terrain de la ville est achevée ●

LA DDH ET LE RJDH SENSIBILISENT SUR LA COHÉSION SOCIALE ET LES DROITS DE L'HOMME



UN Photo/Jean-Claude Bifuré

La MINUSCA, à travers sa Division de Droits de l'Homme (DDH), a apporté un soutien technique et financier au lancement, le 11 avril, de la campagne de sensibilisation initiée par le Réseau des Journalistes pour les Droits de l'homme sur le thème: « *Droit à la vie, le droit de ne pas être arrêté ou détenu arbitrairement et le rôle de la police judiciaire* ».

Cette activité qui s'est déroulée au lycée Miskine de Bangui, s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation des populations des 2ème au 8ème arron-

dissements sur la culture de la paix, la cohésion sociale et les droits de l'homme entre les communautés urbaines et périurbaines de la capitale.

Des représentants de la Gendarmerie nationale, des notables des arrondissements concernés et des membres de la société civile ont pris part à cette cérémonie en marge de laquelle la DDH a pu échanger avec les participants sur les notions de droit l'homme, de droit à la vie ainsi que sur les instruments internationaux de promotion et de protection des droits de l'homme ●



POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES MINEURS DE LA PRISON DE BANGUI

La Section Protection de l'Enfance de la MINUSCA, en collaboration avec la Police de la Mission, a effectué, le 08 avril, une visite à la prison de Ngaragba à Bangui, dans le but d'évaluer la situation des enfants détenus dans cet établissement.

Il ressort de cette visite que 38 mineurs sont détenus dans les mêmes cellules que des adultes contrairement aux normes et normes nationales et internationales. Certains de ces enfants sont en détention pendant plus d'un an, d'autres depuis plusieurs mois sans aucune charge retenue contre eux.

Les Sections Protection de l'Enfance, des Affaires civiles, et de la Justice et des Affaires pénitentiaires de la MINUSCA mettent tout en œuvre en vue de d'obtenir la séparation des mineurs des adultes, de libérer les enfants détenus pour des accusations criminelles mineures et d'accélérer les procès de ceux qui ont commis des actes délictueux.

Une autre réunion s'est tenue, le 09 avril, avec la directrice de CARITAS-Bangui, et a permis de discuter de la possibilité d'exécution du projet dénommé « *QIP MINUSCA Child Protection* » pour la réhabilitation du compartiment des enfants au sein de la prison de Ngaragba ●

LA MINUSCA ÉVALUE LES INFRASTRUCTURES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRES DE BOSSANGOA

En collaboration avec le PNUD, la Section de la Justice et des Affaires pénitentiaires de la MINUSCA a effectué une visite, le 03 avril, à Bossangoa. Objectif : évaluer l'état de fonctionnement des infrastructures judiciaires (Maison d'arrêt, tribunal, etc.) de la localité.

La MINUSCA mettra bientôt en œuvre des Projets à Impact Rapide (QIP) d'un coût estimatif global de 250.000

dollars américains en faveur des centres carcéraux de Bossangoa, de Berberati et de Bouar, en vue d'optimiser leur fonctionnement. Un centre de détention temporaire a également été identifié pour la ville de Bambari. Ces projets, qui devraient débuter dans les semaines à venir, visent à renforcer l'Etat de droit dans ces juridictions tout en donnant un cadre de vie conforme aux normes internationales aux pensionnaires des prisons de ces localités ●

L'ADIEU DE LA MINUSCA AU CAPORAL NAZRUL ISLAM

La MINUSCA a rendu, le 11 avril au Quartier général de la Mission, à Bangui, un hommage ému au Caporal Nazrul Islam, Casque bleu du contingent bangladais décédé le 9 avril, suite à un accident de la circulation survenu à Boali, Préfecture d'Ombella-M'Poko, à 90 km de Bangui.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en présence de nombreux officiels de la MINUSCA, dont le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Aurélien Agbénonci, du Commandant de la Force par intérim, le Général Sha-fiuddin Ahmed, du Commissaire de la Police des Nations Unies, Luis Carrilho, et de plusieurs autres officiels, Casques bleus et membres du personnel civil de la Mission.

Au nom du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, Aurélien Agbénonci a fait valoir que cette tragédie vient une fois de plus secouer la famille de l'ONU, et en dit long sur les difficiles conditions dans lesquelles

évolue son personnel. « *Nous marquons aujourd'hui une pause, dans le silence, l'honneur et la tristesse parce qu'un de nos collègues a vu sa vie s'arrêter brusquement, dans la fleur de l'âge* », a-t-il déclaré.

En sa qualité de Commandant du contingent du Bangladesh, le Colonel A B M Shefaul Kabir a, lui, décrit le défunt soldat de la paix comme « *très actif et doté d'un sens profond de responsabilité et de professionnalisme, qui faisait preuve de sincérité et d'engagement* ». Des qualités qui lui ont valu « *les compliments de sa hiérarchie et l'affection de ses cadets* ».

Le Caporal Nazrul avait été déployé au sein de la MINUSCA en novembre 2014. Il est le sixième militaire de la MINUSCA décédé depuis le déploiement de la Mission, le 15 septembre 2014. L'accident qui lui a coûté la vie a fait 11 autres blessés au sein du bataillon bangladais, dont trois dans un état critique. A ces derniers, la Mission souhaite un prompt rétablissement ●



Suivez les activités de la MINUSCA sur :



<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>



<https://facebook.com/minusca.unmissions>



https://twitter.com/UN_CAR



<https://www.youtube.com/user/UNMISSIONS>

MINUSCA en ACTION

PRODUCTION

Unité - Publication et Multimédia

Bureau de la Communication et de l'information publique de la MINUSCA